



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	ENV-2019-022
DIRECTION :	ENVIRONNEMENT		
SERVICE :	Mise en valeur des écosystèmes		
DATE :	27 juin 2019		
OBJET :	Dépôt du procès-verbal de la Commission consultative de l'environnement de la réunion du 16 mai 2019		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)	
Lors de cette réunion de la Commission consultative de l'environnement, les sujets suivants furent traités :	
<u>16 mai 2019</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan du plan de développement des bornes de recharge (Mélanie Asselin) • Politique environnementale – démarche proposée (Christian Guay) 	
2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)	
Prendre acte du procès-verbal	

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/Impacts)
N/A

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
N/A

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

N/A

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)

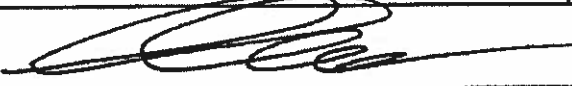


MONTANT DES COÛTS ARRONDI :	N/A
INFORMATION PTI :	N/A
Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée	
Montant à financer	Source de financement proposée
Commentaires :	


7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

Explication :

8-RECOMMANDATION (énoncé)
Il est recommandé au comité exécutif de prendre acte du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2019 de la Commission consultative de l'environnement.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES
ENV-2019-019 ANNEXE 1 – Procès-verbal de la Commission consultative de l'environnement du 16 mai 2019

10-APPROBATIONS/SIGNATURES		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Christian Guay	Chef de service de la mise en valeur des écosystèmes	27-06-2019
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Christian Guay	Chef de service de la mise en valeur des écosystèmes	27-06-2019
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Jean-Claude Belles-Isles	Directeur de l'environnement	27-06-2019
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	08/08/2019

Procès-verbal

Procès-verbal de la séance tenue le 16 mai 2019 à 18h 30 dans la salle Pierre-Dansereau 1 au 996, rue de la Concorde, Lévis, secteur Saint-Romuald

SONT PRÉSENTS

Mme Fleur Paradis, conseillère municipale, présidente
Mme Karine Lavertu, conseillère municipale, vice-présidente
Mme Esther Poiré, représentante de la communauté
Mme Suzanne Langevin, représentante de la communauté
M. Denis Poirier, représentant de la communauté
M. Jean-Claude Belles-Isles, directeur à la Direction de l'environnement,
M. Christian Guay, chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes
Mme Jacinthe Lavigne, future représentante de la communauté

SONT EXCUSÉS

Mme Janet Jones, conseillère municipale

PERSONNES-RESSOURCES

Mme Mélanie Asselin, conseillère en qualité de l'air

Ordre du jour

1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2019
4. Bilan du plan de développement des bornes de recharge (Mélanie Asselin)
5. Politique environnementale – démarche proposée (Christian Guay)
6. Varia
7. Date de la prochaine réunion
8. Levée de la séance.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 18 h 35 heures.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance du 16 mai est adopté tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2019

Le procès-verbal est approuvé.

4. Bilan du plan de développement des bornes de recharge (Mélanie Asselin)

Madame Mélanie Asselin conseillère en qualité de l'air, présente le bilan du plan de déploiement des bornes de recharge sur le territoire de la Ville de Lévis. Elle explique que la Ville a déployé des bornes standards à plusieurs endroits stratégiques de la Ville et qu'une

borne à recharge rapide est présente au complexe pôle Sud. Les statistiques d'utilisation sont bonnes pour la plupart des bornes standards mais la borne rapide est la plus utilisée. Le plan de déploiement se termine en 2020 avec l'installation de bornes standards dans le secteur de la Traverse. Une fois le plan de déploiement complété, la direction de l'environnement recommande de sursoir à toute nouvelle installation tant qu'une évaluation plus poussée des résultats n'aura pas été réalisée. De plus la direction mentionne qu'elle reste à l'affût des nouveaux appels de propositions d'Hydro Québec pour l'installation de bornes de recharge rapide. La Commission est favorable avec les recommandations de la direction de l'environnement.

5. Politique environnementale – démarche proposée (Christian Guay)

La direction de l'environnement explique tout d'abord le contexte de la politique environnementale. Il est mentionné que la politique environnementale proposée est la suite logique du plan d'action en développement durable. Cette politique vise à orienter ses objectifs vers les priorités des lévisiens et lévisiennes et à démontrer que la Ville de Lévis est très proactive en environnement. Huit axes d'orientations préliminaires sont proposés. Elles représentent les pétales du logo J'éco-agis, soit l'eau, les changements climatiques, la gestion des sols, les matières résiduelles, la biodiversité, la qualité de vie, les espaces verts et la foresterie urbaine ainsi que la gestion environnementale. Une ébauche du plan de travail est présentée. En conclusion monsieur Guay présente un bilan environnemental préliminaire basé sur une liste d'actions réalisées par la Ville en lien avec les axes proposés. La direction de l'environnement recommande de poursuivre le travail sur la politique environnementale en fonction du plan de travail proposé. La Commission est favorable à la proposition de la direction et elle recommande de faire le suivi de la politique environnementale.

6. Varia

7. La prochaine réunion sera tenue

20 juin 2019

8. Levée de la séance

La séance est levée à 22h


Fleur Paradis, présidente


Jean-Claude Belles-Isles, secrétaire